

Contenu de la Formation Moniteurs 2009:

Formation d'A.M.V :

Support dériveur

Nombre de stagiaires attendus : 6 à 8

Centre de formation : Club USCarmaux voile et CVTS en association

Formateurs : Philippe Chelle , Pierre Marchand ,

Tuteurs : Jacques Calvignac , Thierry Alvernhe

Calendrier

Samedi 4 avril : UScarmaux voile

: évaluation du niveau 5 pour ceux qui ne l'ont pas validé

Vérification des UCT

Formation évaluation sur les UCC1

Dimanche 5 journée de reserve /évaluation niveau 5

Vendredi , Samedi , Dimanche 1,2,3 mai : USCarmaux voile

Travail sur les compétences des 6 UCC et temps de navigation en auto encadrement

4 Samedis pris sur les mois de mai et Juin : dates à définir en début de formation

Les candidats sont répartis sur les deux structures et participent à l'encadrement de l'école de voile ou de sport : C.A D

-sur Carmaux en tutorat avec Mr Alvernhe ou le BEE1 employé par le club

-Sur ST cricq , en tutorat avec Jacques Calvignac BEE1

-Sur St Nicolas de la grave avec Philippe Chelle

Lundi 6 , 7 ,8 ,9 Juillet : Cercle de voile thoux ST cricq

Travail sur les UCC4, 5 ,6 et auto encadrement

Semaines du 13 au 24 Juillet : les stagiaires sont répartis sur les deux structures ou plus si besoin

Sur cette période , en responsabilité avec un groupe de clients , le stagiaire prend en charge la totalité des fonctions de moniteur . Le tuteur suit et valide ses compétences

Mise a jour du 21 04 09 :

Pour le stage de moniteur de voile qui se déroule à Carmaux les vendredi 1^{er} mai, samedi 2 et dimanche 3

Les stagiaires doivent prévoir leur casse croute du vendredi 1^{er} midi

Les repas de vendredi soir, samedi midi et dimanche midi seront préparé par Sandrine

Ces repas seront facturés aux 5 stagiaires au prix coutant.

Pour le samedi Soir un repas ouvert à l'ensemble des membres du club sera organisé, par les bénévoles du club, et payé au prix coutant par l'ensemble des convives.

Thierry A.

Mise à jour au 23 avril 09:

Dates prévues pour les permis hors bord côtiers

Samedi 9 mai journée théorie à Carmaux (locaux USC voile)

Samedi 23 mai journée théorie à Carmaux (locaux USC voile)

Examen (théorie) le 26 mai à Toulouse (1/2 heure)

Pratique à Castres ½ journée date à définir, peut être faite après la date de l'examen

Préparer les dossiers à constituer impérativement avant fin avril, avec

2 photographies identité

Photocopie recto verso carte identité

+ celle des parents si mineurs

Un certificat de domicile si différent de la carte identité

3 timbres fiscaux à 30 € et 1 à 8 €

1 certificat médical avec imprime ci-joint

Regrouper les dossiers auprès de Jacques Frezoul ou son épouse pour SN

ALMAYRAC

Auprès de Thierry Alvernhe pour USC VOILE

IMPERATIVEMENT AVANT FIN AVRIL

Le cout initial de 400€ doit être revu à la baisse, et vous sera communiqué dès qu'il sera connu.

Confirmer dès que possible votre participation, avec la liste des noms et adresse des intéressés.

FORMATION AU PREMIERS SECOURS

LIEU Caserne des Pompier de Carmaux

Dates mardi 21 avril de 20h à 23h

Jeudi 23 avril mêmes heures

Mardi 28 avril 09

Jeudi 30 avril

Cout 45 €/personnes

Confirmez votre participation dès que possible

A+ Thierry

Document du 30 03 2009 :

Cher Amis,

Nous attendons toujours les confirmations pour vos participations au stage de moniteur de Voile.

Il en va de même, pour les permis fluviaux.

Rappel 1ere journée de formation le 04 avril à Carmaux

Permis Bateaux :

Nous avons la possibilité de réaliser une formation au PERMIS COTIER HORS BORD.

Ce permis permet de conduire les moteurs hors bord de plus de 6cv en mer et sur les plans

d'eaux intérieures fermées.

La formation comprend 2 journées Théorie et une ½ journée de pratique.

Les journées théorie se passeraient à Carmaux où nous avons plusieurs personnes intéressées,

et la pratique se passerait à Castres.

La Formation est assurée par un organisme privé de Castres.

Le coût individuel est de 400 € pour la formation plus 98€ de timbres fiscaux.

Si nous grossissons le nombre de participant ce prix pourra être négocié à la baisse.

C'est pourquoi je vous demande de me confirmer votre participation éventuelle dans les

meilleurs délais, afin que nous puissions arrêter le calendrier ainsi que le prix définitif.

En fonction de l'implication et du nombre, de ces personnes au sein des clubs de voile du

département,

Le CDV 81 ainsi que les clubs du Tarn, pourraient prendre à leur charge une partie des coûts

engendrés.

Le Président du CDV TARN

Thierry ALVERNHE